



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 novembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 Novembre 1999

**Marché de travaux V.R.D. (lot n° 1) concernant le Lotissement 'Le
Chant des Oiseaux'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99586

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Marché de travaux V.R.D. (lot n° 1) concernant le Lotissement
'Le Chant des Oiseaux'**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La mise en oeuvre des finitions du lotissement "Le chant des Oiseaux" nécessite certaines modifications de détail concernant notamment :

- les plantations,
- la modification du type de revêtement de certains trottoirs,
- la mise en place d'une grille sur une canalisation d'eaux pluviales,
- l'enlèvement de gravats déposés sur une parcelle non construite du lotissement,
- le raccordement de voirie rue des Piverts.

Il est donc nécessaire de procéder à un réajustement du marché du lot n° 1 VRD - attribué à l'entreprise BONNEAU TP - le montant du marché est porté de 1.448 839,07 F TTC à 1.503 862,52 F TTC soit 55.023,45 F TTC de supplément.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la SEMIE, Maître d'ouvrage mandaté pour la réalisation du lotissement "Le chant des Oiseaux" à signer l'avenant n° 1 avec l'entreprise concernée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)